

Parmi les
175 propositions que
nous avons formulées
lors d'Ecoresp 1,
12 ont été suivies d'effet
au cours de l'année 2006

Énergie

- [1] Amélioration du prix d'achat par EDF de l'énergie photovoltaïque
- [2] Augmentation du tarif d'achat pour le biogaz
- [3] Baisse du niveau de défiscalisation à 100 euros par mètre cube pour tous les biocarburants

Commerce

- [4] Renforcer la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et éthiques dans les achats publics

Économie des matériaux et gestion des déchets

- [5] Faciliter l'application de la norme DEEE en définissant les acteurs et les lieux de traitement

Éco-systèmes industriels

- [6] Lever les obstacles à la création d'éco-parcs en France

Bâtiment, Urbanisme, Aménagement du Territoire

- [7] Appliquer l'obligation de conduit de fumée dans les maisons individuelles

Finance

- [8] Inciter à l'adoption par les institutions financières des Principes Equateur
- [9] Développer les moyens de financement de projets d'éco-technologies et d'éco-produits
- [10] Faire naître de nouveaux marchés de capitaux
- [11] Développer le micro-crédit
- [12] Créer un livret d'épargne vert défiscalisé à l'image du Codevi

Les 5 propositions majeures d'Ecoresp 2

- [1] Mettre une TVA à 5,5 % pour la construction de bâtiments de moins de 30 KW/m² qu'il s'agisse du bâtiment à usage principal, secondaire ou tertiaire et de 60 KW s'agissant de tout l'ancien
- [2] Mettre en place un prêt à taux zéro pour financer les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique en modulant le niveau du prêt sur le résultat obtenu
Créer un fond alimenté par une taxe carbone et un impôt sur les bénéfices des sociétés pétrolières
- [3] Réorienter les aides agricoles vers le maintien (voire le renforcement) de l'emploi en plafonnant les aides à la surface et en décourageant l'intensification excessive
- [4] Proposer la suppression en 5 ans des subventions à la pollution à raison de 20 % l'an en affectant les sommes ainsi dégagées à l'aide à la conversion et au changement de la technologie
- [5] Favoriser la formation à de nouveaux métiers :
conseillers en risque sanitaire et environnemental (allergies en particulier),
conseillers en technologies propres,
conseillers en économie d'énergie, etc.

Énergie

- [1] Obliger RTE à fournir un pourcentage croissant d'ENR permettant d'atteindre 21 % en 2010 (15 % en 2007, 17 % en 2008, 19 % en 2009)

PROPOSITIONS GÉNÉRALES

- [2] Arrêt des subventions aux énergies fossiles
 [3] Décentraliser l'énergie
 [4] Appliquer le scénario négaWatt
 [5] Interdire tout projet public ou bénéficiant d'un financement public augmentant les émissions de gaz à effet de serre

Recherche

- [6] Redéployer les crédits de recherche publique en faveur du renouvelable
 [7] Créer des *clusters* (groupe de recherche) dans le domaine des NJE
 [8] Investir dans le développement de la thermodynamique et des énergies marines

Finances

- [9] Augmenter le taux de rachat de l'énergie d'origine combustible et permettre de vendre localement
 [10] Proposer des tarifs avantageux pour la consommation d'ENR
 [11] Proposer des financements bancaires à taux bonifiés
 [12] Développer les fonds d'investissements spéciaux
 [13] Permettre aux régions comme en Autriche d'ajouter des aides régionales au rachat de l'électricité éolienne et solaire par EDF
 [14] Donner le choix au citoyen sur sa facture pour encourager les conduites vertueuses Choix d'une électricité verte à un prix acceptable et non dissuasif, tarifs variables en cas de limitation de la consommation
 [15] Créer un livret d'épargne carbone permet-

tant aux particuliers de financer la baisse de leur empreinte environnementale (eau, énergie, déchets, transports),
 [16] Créer un livret d'épargne climat favorisant les diminutions individuelles de gaz à effet de serre plus ambitieux que le CODEVI et pénalisant les sur-émissions (bonus/malus)

PROPOSITIONS D'ORDRE FISCAL

- [17] Augmenter la charge fiscale des énergies fossiles
 [18] Faire en sorte que la TVA sur la vente de chaleur et les travaux dans le logement (TICGN) ainsi que la taxe professionnelle soient favorables aux énergies renouvelables
 [19] Pour les ENR, faire une application d'un taux de TVA à 5,5 %
 [20] Créer une obligation à la charge des compagnies d'approvisionnement d'électricité de fournir un quota minimum d'énergie renouvelable pour parvenir à 21 % en 2010
 [21] Étendre le bénéfice du crédit d'impôt aux résidences secondaires,
 [22] Internaliser les coûts énergétiques grâce à une taxe carbone
 [23] Réformer la fiscalité des entreprises et des activités agricoles en fonction de leur impact environnemental et social
 [24] Créer des agences locales de l'énergie pour assister les maîtres de l'ouvrage public
 [25] Contraindre progressivement les secteurs publics à acheter vert
 [26] Imposer l'établissement de bilans énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre locaux ainsi qu'un rapport annuel sur ces questions
 [27] Mettre en place une étude comparative énergétique, choix de l'énergie lors de l'instruction de la participation d'une collectivité pour tout projet de construction d'infrastructures
 [28] Simplifier le montage des projets d'ENR

Figurent en blanc les propositions d'Ecoresp 2, en noir la proposition phare [🔍] de chaque secteur, en couleur les propositions d'Ecoresp 1 non satisfaites ou satisfaites partiellement.

PROPOSITIONS D'ORDRE RÉGLEMENTAIRE

Urbanisme et construction

- [29] Développer les bâtiments et territoires à énergie positive
- [30] Prévoir à l'échelle des PLU et des SCOT des plans énergie pour favoriser les synergies entre sources d'énergie renouvelable et développement urbain et économique
- [31] Faire de l'approvisionnement énergétique un élément du permis de construire
- [32] Rendre obligatoires les chauffe-eau solaires pour toutes les constructions
- [33] Établir des bilans énergétiques et des bilans de GES locaux avec déclinaison locale d'un scénario négaWatt prospectif
- [34] Exonérer les grandes entreprises consommatrices d'énergies nouvelles du paiement de certaines taxes

PROPOSITIONS D'ORDRE SOCIÉTAL

- [35] Informer massivement les citoyens sur les comportements positifs
- [36] Assurer la formation des professionnels

PROPOSITIONS PROPRES À CHACUN DES SECTEURS

L'ÉOLIEN

- [37] Alléger la procédure administrative pour que les éoliennes puissent être installées en quelques mois comme dans les pays voisins
- [38] Intéresser davantage les communes qui hébergent un parc sur le plan de la taxe professionnelle
- [39] Permettre à l'éolien offshore de se développer
- [40] Supprimer la disposition qui conditionne l'attribution de l'aide fiscale à une production inférieure ou égale à 20 mégawatts
- [41] Favoriser le marché du *repowering*
- [42] Rendre l'exploitation de l'éolien plus rentable grâce à des fins d'investissement bénéficiant d'avantages fiscaux et de contrats de durée de 20 ans

LES BIO-CARBURANTS

- [43] Produire une vérité écologique des prix en favorisant les bio-carburants à éco-bilan positif
- [44] Baisser le niveau de défiscalisation à 100 euros par m³ pour tous les biocarburants, éco-bilans positifs
- [45] Permettre une incorporation de l'éthanol en hiver dans les essences
- [46] Privilégier le développement des huiles végétales pures
- [47] Favoriser l'utilisation des huiles végétales dans les flottes captives

LE BOIS-ÉNERGIE

- [48] Améliorer le rendement des appareils en développant les compétences dans le réglage des appareils une nouvelle croissance technologique
- [49] Proposer des prêts à taux zéro pour installer des chaudières bois pour les particuliers
- [50] Faciliter la gestion des forêts par les citoyens

LE SOLAIRE THERMIQUE

- [51] Augmenter les crédits d'impôts afin que les prix de revient du solaire et son exploitation ne soient plus prohibitifs
- [52] Généraliser la pose de chauffe-eau solaires sur toutes les constructions nouvelles
- [53] Assurer au moins 10 % de la consommation finale des grands bâtiments neufs ou lourdement rénovés publics et privés à l'aide de capteurs solaires ou de pompes géothermales (20 % d'énergie renouvelable)
- [54] Consacrer un pourcentage de recherches nucléaires dans la réalisation de centrales thermiques sur le modèle espagnol

LE PHOTOVOLTAÏQUE

- [55] Proposer des taux préférentiels
- [56] Rétablir l'aide accordée par l'ADEME pour le développement du photovoltaïque
- [57] Encourager les collectivités locales à développer leurs propres capteurs
- [58] Améliorer le prix de rachat par EDF de l'énergie photovoltaïque
- [59] Développer l'implantation du photovoltaïque sur les bâtiments publics

LE BIOGAZ

- [60] Augmenter le tarif d'achat qui est un des moins intéressants de l'Union Européenne
- [61] Développer la production en incorporant dans chaque site de traitement de déchets une installation pour la production de biogaz
- [62] Exonérer au paiement des taxes sur l'énergie les agriculteurs qui produisent du biogaz à hauteur de leur production,
- [63] Instaurer le système danois de récupération du méthane d'origine animale en aidant au financement des investissements correspondants
- [64] Veiller à maintenir un niveau très élevé de normes d'émissions pour toutes les installations de combustion afin d'éviter une nouvelle dérive de la santé publique
- [65] Utiliser le biogaz fourni par les usines de méthanisation dans les bus urbains

L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ

- [66] Améliorer l'efficacité des installations existantes

LA BIOMASSE

- [67] Développer l'usage massif de la biomasse d'origine forestière et agricole

Santé

- [68] Créer un Plan national santé environnement pour les enfants et fixer les normes en fonction des enfants de moins de 2 ans
- [69] Interdire les produits toxiques au coût social très lourd
- [70] Reconnaître la spécialité de médecine environnementale comme une spécialité à part entière
- [71] Enseigner l'écologie et l'hygiène dès le plus jeune âge de manière à permettre aux citoyens d'adopter des comportements responsables et favorisant une bonne politique sanitaire
- [72] Améliorer la santé au travail en définissant de nouvelles normes de sécurité et surtout en donnant aux médecins du travail une capacité juridique d'assurer réellement la prévention primaire des maladies

- [73] Donner la priorité aux actions de recherche et de développement technologique dans les domaines de la santé et de l'environnement et plus particulièrement dans celui de la santé environnementale
- [74] Subventionner des programmes de recherches dans 2 directions prioritaires comme le propose l'Appel de Paris : étude des liens entre santé et environnement et mise au point de mesures préventives en santé environnementale, étude et mise au point de nouvelles technologies visant à moins polluer l'environnement et à le dépolluer
- [75] Favoriser le développement des recherches en toxicologie, épidémiologie et santé environnementale par le financement de programmes spécifiques – Les axes de recherches doivent concerner prioritairement la prévention des maladies émergentes ou ré-émergentes dont l'incidence est croissantes telles que cancers, stérilité, malformations congénitales, maladies infantiles, obésité, maladies du système nerveux, allergies
- [76] Évaluer l'impact des modes de productions agricoles et industrielles et plus généralement de la dégradation de l'environnement pour la société française et en particulier les coûts entraînés par les maladies causées par l'environnement pour le secteur de la santé
- [77] Accélérer les freins à l'imprégnation environnementale chimique (en encourageant l'adoption de REACH) et par les rayonnements
- [78] Adopter un dispositif réglementaire ou législatif de protection des lanceurs d'alerte
- [79] Développer une vraie politique d'expertise
- [80] Développer des standards d'analyse toxicologique
- [81] Trouver des modes pédagogiques d'éducation des populations : débats citoyens dans la ville, télévision, internet par exemple et pour cela, former des métiers
- [82] Développer les métiers de la communication autour de la prévention
- [83] Permettre les échanges entre experts et citoyens, médecins et patients
- [84] Permettre l'accès à l'information, l'expression des professionnels de santé vis-à-vis des industries (nutritionnistes/

- politique de l'industrie de l'agroalimentaire) et les modes de vulgarisation des avancées scientifiques françaises et internationale
- [85] Favoriser l'éducation au risque de santé environnementale à tous les échelons de la société
- [86] Reconnaître l'allergologie en tant que spécialité médicale
- [87] **Améliorer la formation des médecins sur les questions de prévention et de lien santé/environnement**
- [88] Demander le retrait du marché des substances chimiques cancérigènes mutagènes et reprotoxiques comme le formaldéhyde phtalates (DEHP), le bisphénol A, le cadmium et le mercure ainsi que leurs dérivés respectifs
- [89] Demander le retrait du marché des produits organo-bromés en raison de la très grande réactivité du brome avec l'ozone
- [90] Réduire de manière programmée l'utilisation des pesticides assurant dans le même temps un développement de l'agriculture biologique
- [91] Soumettre à autorisation de mise sur le marché les pesticides, les additifs alimentaires et les cosmétiques selon une procédure réglementaire comparable à celle utilisée pour les médicaments
- [92] Aider à la reconversion des modes de production et former des formateurs et experts à proximité de zones rurales
- [93] Créer des métiers de conseil en proximité avec les populations (aide aux collectivités territoriales, conseillers en mairie, etc.), des métiers de conseil en nutrition dans les écoles et cantines scolaires
- [94] Soutenir des associations qui pourraient prendre en charge ces activités en lien avec les collectivités locales, c'est-à-dire attribuer des subventions aux associations concernées et évaluer leur travail
- [95] **Renforcer le dispositif actuel de dépistage des maladies**
- [96] Renforcer la recherche VHB, dépistage colorectal systématique et frottis
- [97] **Développer la prévention des maladies liées au travail**
- [98] Renforcer les moyens actuels nettement insuffisants en termes d'effectifs médicaux et de moyens de suivi des personnes à risque et de secteur
- [99] **Susciter de nouvelles fonctions horizontales dans l'entreprise**
- [100] Développer l'éducation et la prévention des pathologies liées aux addictions (alcool, drogue, tabac, sucres, etc.)
- [101] Rendre obligatoire l'utilisation d'un pourcentage de fonds issus des fonds obligatoires de formation continue à la formation pour la prévention des maladies liées au travail : lombalgies, intoxications, stress, hygiène et sécurité, etc.
- [102] Mieux défiscaliser les investissements en matière de prévention des maladies liées au travail
- [103] Créer des centres d'aide aux personnes (notamment associatifs)
- [104] Développer les métiers autour de la lutte contre les modes de commercialisation et présentations incitatives du secteur consommation (chercheurs, experts, inspecteurs, etc.)
- [105] Réglementer la publicité sur tous les produits susceptibles de créer des addictions
- [106] Optimiser les réponses à l'augmentation de la demande de soins
- [107] Évaluer les effets de la iatrogénie (près de 30 000 morts par an) et lutter pour l'amélioration de la qualité/sécurité des soins
- [108] **Développer des activités pour optimiser la réponse à la demande de soins**
- ## Commerce
- [109] Créer l'étiquette traçabilité, émission de CO₂, cycle de vie du produit
- [110] Favoriser et revaloriser la vente en vrac dans les circuits de distribution
- [111] Réduire de façon drastique toute forme d'emballage superflue en imposant aux fabricants des limites en fonction du type de produit
- [112] Imposer aux distributeurs l'obligation de reprendre les emballages et des produits usagés

- [113] Développer l'e-économie associée à une transmission par voie électronique
- [114] Soutenir la création d'un outil de comptabilité analytique internalisant les coûts indirects pour l'environnement
- [115] Renforcer le cadre juridique du commerce équitable
- [116] Favoriser l'émergence de grandes forces commerciales
- [117] Favoriser les prises de conscience en développant la « consom'action »
- [118] Renforcer la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et éthiques dans les achats publics (Code des Marchés Publics) par le « mieux disant » écologique
- [119] Soutenir le financement de structures pour le développement du commerce équitable
- [120] Favoriser l'utilisation de ressources locales
- [121] Interdire la distribution de produits non certifiés tels que le bois (FSC ou PEFC)

Eau

- [122] Obliger à la récupération des eaux de pluie et à leur réutilisation dans les nouveaux bâtiments
- [123] Se faire une règle d'appliquer plutôt par anticipation qu'*a posteriori* les normes de droit communautaire
- [124] Indexer la taxe sur les excédents d'azote pour les agriculteurs à la quantité émise et non seulement au nombre d'unités de gros bétail
- [125] Baisser la part des usagers domestiques dans le total des redevances en supprimant la part fixe de traitement qui peut aller jusqu'à 80 % de certaines factures
- [126] Adapter la fiscalité à la réalité des prélèvements sur la ressource, notamment mettre en place une mesure participative aux principaux préleveurs d'eau que sont les centrales électriques
- [127] Investir dans les produits et process appliquant les meilleures techniques disponibles pour réduire les flux et les concentrations de pollution
- [128] Développer le réemploi des eaux usées
- [129] Protéger effectivement les zones humides
- [130] Mise en place d'une procédure d'autorisation

de mise sur le marché des pesticides analogue à celle de médicaments

- [131] Interdiction de tout pesticide comportant des propriétés cancérigènes mutagènes reprotoxiques
- [132] Internaliser le coût de l'eau dans le prix des produits agricoles
- [133] Accompagner les pays émergents dans la mise en place d'une gestion partagée de la ressource assurant sa protection
- [134] Interdire toute publicité pour des produits ou services surconsommateurs en eau
- [135] Réglementer puis interdire progressivement tous les produits qui ne devront plus se trouver dans les eaux en 2015
- [136] S'attaquer aux problèmes de la pollution par les hormones et les antibiotiques

Air

- [137] Réglementer la publicité sur tous les produits énergivores et interdire la promotion des produits les plus énergivores. Dans tous, obliger l'indication des émissions de CO₂ sur toute publicité

PROPOSITIONS GÉNÉRALES

- [138] Appliquer strictement la directive 2001/80 CE du 23 octobre 2001 obligeant à ce qu'avant le 1er janvier 2008 les oxydes de soufre et les oxydes d'azote soient réduits
- [139] Appliquer par anticipation la directive 2001/81 CE du 16 novembre 2000 fixant les objectifs nationaux de plafond d'émissions pour certains polluants (dioxyde de soufre, oxyde d'azote, NO_x, COV) avant le 16 novembre 2000
- [140] Inciter à une application anticipée pour les entreprises grâce à des facilités fiscales dans les investissements en matière de Recherche et Développement d'une part, de réalisation d'autre part par un amortissement accéléré
- [141] Proposer une révision des plans régionaux de la qualité de l'air
- [142] Contraindre toutes les entreprises

et toutes les collectivités territoriales à disposer d'un plan de transport

- [143] Appliquer la réglementation concernant la publicité sur les produits et process consommateurs d'énergie
- [144] Appliquer *a minima* un quota de 20 % de véhicules propres dans toutes les flottes captives
- [145] Rendre obligatoire pour tout document PDU, PPA ou PRQA le respect *a minima* des normes communautaires
- [146] Étiqueter tous les matériaux et produits susceptibles de contribuer à la pollution atmosphérique
- [147] Développer les programmes de recherche
- [148] Rendre obligatoire la réalisation d'un bilan pollution de l'air et carbone pour la réalisation de toute infrastructure ou la contribution publique à tout projet

PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES

Pollution de l'air

- [149] Fixer des objectifs en conformité avec les besoins de la santé pour les émissions c'est-à-dire en prenant comme référence les enfants de moins de 2 ans
- [150] Surveiller les polluants et améliorer la surveillance de la qualité de l'air et l'information du public
- [151] Fixer des normes de pollution à la source pour les moteurs
- [152] Rendre obligatoire le filtre à particules sur tous les véhicules diesel
- [153] Interdire la mise sur le marché de carburants contenant du soufre et réduire la teneur en benzène qui est un cancérigène certain du groupe I (à l'origine de leucémies en particulier chez les enfants) à une valeur en dessous de 1 %

Réduction des émissions polluantes des installations industrielles fixes

- [154] Mettre en œuvre des mesures réglemen-

taires sectorielles permettant de limiter les rejets de soufre, d'oxydes d'azote et de particules dans secteurs les plus émissifs

- [155] Limiter les émissions d'hydrocarbures et de composés organiques volatils
- [156] Réduire les émissions de dioxines et furannes notamment issues des incinérateurs sur la base autrichienne : 0,01 ng/m³
- [157] Mettre en place un système de permis négociables étendu compte tenu de l'efficacité économique de cet outil

Réduction des émissions polluantes du secteur résidentiel tertiaire

- [158] Reconnaître un droit à un environnement intérieur sain
- [159] Interdire l'utilisation des CFC dans les aérosols et réglementer l'utilisation des produits chlorés et chromés
- [160] Assurer la traçabilité de l'ensemble des matériaux de construction et d'aménagement intérieur des mobiliers et des produits mis sur le marché en fonction de leur durée de vie et de leur toxicité éventuelle
- [161] Mise en garde sanitaire concernant la pollution par les nanoparticules émises à partir des nanomatériaux utilisés par les nanotechnologies

PROPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- [162] TVA différenciée pour les chaudières et les véhicules en fonction de la contribution à la pollution et à l'effet de serre
- [163] Taxe dissuasive sur les émissions de produits toxiques
- [164] Extension du système des quotas d'émission pour les sources fixes en fixant des plafonds d'émission réduits chaque année pour les grands polluants
- [165] Envisager un système de quota pour les véhicules en l'absence de normes communautaires fixant à 120 g CO₂/km la moyenne d'émission des véhicules neufs

- [166] Afficher le poids carbone et appliquer une taxe carbone correspondant à l'intégration du coût CO₂ dans les produits et services mis sur le marché
- [167] Intégrer aux cartes de paiement un remboursement CO₂ avec une limite de dépense CO₂ par personne

Économie des matériaux

- [168] Généraliser le système de la pesée-embarquée
- [169] Appliquer les directives communautaires
- [170] Favoriser des zones et des équipements de récupération de ressources
- [171] Obliger la grande distribution à récupérer sur place tous les déchets d'emballage en permettant de surcroît aux consommateurs d'acheter en vrac, plutôt qu'emballé, ses produits
- [172] Créer des standards de concept de récupération de ressources et calculer l'empreinte écologique de la collecte de déchets
- [173] Créer des centres de récupération
- [174] Revoir le système de collecte des ordures ménagères avec des systèmes de ramassage beaucoup plus sélectifs
- [175] Mettre en place des ramassages de produits recyclables dans les entreprises, les écoles et toutes les collectivités
- [176] Favoriser les centres locaux d'échange de déchets type ressourcerie avec la collecte et la valorisation d'encombrants (économie solidaire)
- [177] Séparer la fonction de collecte de celle de traitement des déchets
- [178] Établir des standards de déconstruction
- [179] Encourager le tri et le plan de recyclage dans les entreprises
- [180] Inciter les fabricants au traitement et recyclage et développer l'enlèvement et le traitement des déchets par les entreprises sans recours à la collectivité
- [181] Responsabiliser le secteur public dans les achats de produits recyclables
- [182] Valoriser l'utilisation des matériaux recyclés
- [183] Imposer et surtaxer les décharges accueillant des déchets non-ultimes
- [184] Fournir un agrément aux éco-organismes chargés de fixer les conditions de répartition des lots de DEEE collectés
- [185] Fixer le lieu de traitement dépollution et le démantèlement sur des sites de regroupement intermédiaires ou la réalisation de ces activités au pied des équipements de traitement
- [186] Interdire la réalisation de tout nouvel incinérateur et favoriser la méthanisation
- [187] Développer la réhabilitation de sites pollués
- [188] Développer une industrie du traitement de certains types de déchets dangereux en particulier désamiantage dans la construction navale

Agriculture

- [189] Taxer l'usage des pesticides en fonction du degré d'éco-toxicité pour réduire à terme de 50 % leur emploi L'objectif est une agriculture de meilleure qualité, plus génératrice d'emplois

Réorganiser le financement de l'agriculture

- [190] Plafonner les aides publiques à la surface et introduire un coefficient tenant compte du nombre d'exploitants
- [191] Mesurer les volumes prélevés par pose de compteur qui n'existent pas aujourd'hui
- [192] Faire payer à un juste prix l'eau en tenant compte de son usage professionnel pour encourager des cultures non irriguées
- [193] Supprimer toutes les primes à la culture irriguée en favorisant au contraire la culture non irriguée

Favoriser une agriculture respectueuse de la santé et de l'environnement

- [194] Réorienter les systèmes de production en élevage vers des systèmes plus herbagers
- [195] Réaffirmer le lien sol/animal

- [196] Utiliser les moyens agronomiques
- [197] Compenser le changement de pratiques
- [198] Favoriser la biodiversité
- [199] Ne pas développer les OGM en plein champ
- [200] Développer les labels et les AOC
- [201] S'agissant de l'agriculture biologique, instaurer une aide à l'activité (fréquente dans l'Union Européenne) et non pas une aide à la conversion
- [202] Réduire les emballages et les utilisations de plastiques non recyclables
- [203] Réorienter les cultures traditionnelles par des systèmes de production intégrée et par la diffusion d'un cahier des charges officiel, la formation de la profession agricole pour réduire l'usage de tous les intrants et la régionalisation des aides de la PAC pour une répartition plus juste de l'ensemble des territoires

Lutter contre les gaz à effet de serre (GES)

- [204] Développer les huiles végétales pures
- [205] Réduire les quantités d'engrais consommés
- [206] Autoriser la création de quotas d'émission pour encourager les pratiques agricoles économisatrices de GES
- [207] Changer les techniques agricoles en introduisant les techniques culturales simplifiées
- [208] Favoriser l'implantation de jeunes agriculteurs sur des projets de production locale limitant les transports
- [209] Taxer les produits agricoles importés hors saison et issus de circuits longs de la distribution

Favoriser la production d'énergie par l'agriculture

- [210] Favoriser les biocarburants à éco-bilans positifs
- [211] Produire du biogaz à partir des déchets
- [212] Utiliser l'outil fiscal

Favoriser une vie rurale active

- [213] Favoriser les circuits courts de commercialisation
- [214] Maintenir des services en milieu rural
- [215] Développer un tourisme vert au service des populations rurales
- [216] Développer une agriculture au service du développement des pays du Sud

Chimie verte

- [217] Développer la recherche sur la chimie verte financée par la taxe sur les pesticides
- [218] Former le monde agricole
- [219] Récompenser l'innovation
- [220] Utiliser la Directive REACH comme catalyseur pour un renforcement de la réglementation française
- [221] Éliminer les substances dangereuses
- [222] Développer la formation d'éco-toxicologues
- [223] Créer un label chimie verte
- [224] Interdire totalement les sacs plastique non recyclables
- [225] Étendre l'interdiction des sacs de caisse plastique (15 %) à tous les emballages plastique
- [226] Relancer la filière résine de pins dans les Landes
- [227] Développer l'amidon sous forme de bio-plastique

Éco-systèmes industriels

- [228] Améliorer la réglementation ICPE pour permettre de favoriser les synergies éco-industrielles
- [229] Promouvoir le concept, former et sensibiliser
- [230] Sensibiliser et inciter les rédacteurs de documents d'urbanisme (en particulier SCOT) à prendre en compte les intérêts économiques et environnementaux qu'il peut y avoir à créer des parcs ou réseaux éco-industriels autour d'une spécificité locale : source d'énergie,

entreprises existantes, matières premières à proximité, etc.

- [231] Prévoir une modification ponctuelle du Code de l'Urbanisme pour intégrer la nécessité de poser la question au niveau des SCOT et des PADD des PLU
- [232] Développer l'approche éco-système industriel dans les 25 000 zones d'activités

Bâtiments

- [233] Créer un passeport de l'habitat permettant de connaître les consommations énergétiques, la composition des matériaux et leur impact sanitaire potentiel, etc.

Rénover et réhabiliter l'habitat

- [234] Appliquer le scénario negaWatt pour la réhabilitation des logements anciens
- [235] L'État doit mettre en place un plan d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics
- [236] Lancer un plan national de rénovation de l'habitat social intégrant une plus grande efficacité énergétique et financé par une avance sur la réduction des coûts de fonctionnement des bâtiments
- [237] Développer les réseaux chaleur bois
- [238] Lancer un vaste programme de rénovation des logements HLM et améliorer les programmes lancés en favorisant la meilleure efficacité énergétique et en finançant les travaux par les économies réalisées sur les charges
- [239] Favoriser la réalisation d'éco-quartiers, voire d'éco-villes sur le modèle de BedZED

Mettre en place de nouvelles mesures financières et fiscales

- [240] Le crédit d'impôt prévu par la loi en faveur de 25 à 40 % ciblés sur les produits les performants au plan énergétique devrait être porté à 50 % pour les maisons à énergie passive, à 60 % pour les maisons à énergie positive

- [241] Proposer une TVA à 5,5 % au lieu de 19,6 % pour tous les bâtiments à énergie positive neuf afin de compenser le surcoût initial de construction
- [242] Réformer la taxe de raccordement aux réseaux pour ne pas pénaliser les maisons autonomes
- [243] Étendre le crédit d'impôt au bénéficiaire des personnes morales et des particuliers pour les aménagements affectant leur résidence secondaire
- [244] Améliorer les possibilités d'amortissements pour le bâtiment ancien
- [245] Mettre en place un chèque énergie sur au moins 10 ans

Modifier la réglementation

- [246] Fixer une norme stable
- [247] Obliger toutes les constructions publiques à intégrer *a minima* les cibles HQE, voire de construire des bâtiments à énergie passive
- [248] Prévoir à la conception et pour chaque construction le respect des normes pour handicapés.
- [249] Rendre obligatoire lors des ventes la rénovation thermique des bâtiments anciens
- [250] Développer le chauffage à partir des énergies renouvelables
- [251] Fixer des seuils de consommation d'énergie primaire
- [252] Mettre en place une étude comparative énergétique « choix d'énergie » lors de l'instruction de la participation d'une collectivité pour tout projet de constructions ou d'infrastructures
- [253] Faire de l'approvisionnement énergétique un élément du permis de construire et rendre obligatoire les chauffe-eau solaires pour toutes les constructions sauf à rapporter la preuve d'une meilleure efficacité énergétique autre
- [254] Mettre en place un programme de chasse au gaspillage
- [255] Créer un fonds qui serait alimenté par une taxe spéciale sur les bénéficiaires des sociétés pétrolières et qui serait destiné à permettre l'allocation de prêts à taux zéro

pour permettre les économie d'énergie dans l'habitat ancien ou le recours aux meilleures techniques dans l'habitat nouveau

Développer la formation et l'information

- [256] Prévoir la formation des acteurs du bâtiment mais aussi celle des élus locaux et de la fonction publique territoriale
- [257] Former les architectes en école d'architecture à l'éco-conception et organiser des cours de formation permanente

Transport

- [258] Développer les centrales de mobilité pour systématiser et faciliter le co-voiturage et la mobilité durable
- [259] Appliquer le système de la taxe à la tonne km pour tout le transport routier y compris de transit
- [260] Pour le transport aérien, soumettre le kérosène à la TVA et à la TIPP
- [261] Rétablir la vignette
- [262] Limiter la climatisation
- [263] Promouvoir une politique des transports de marchandises
- [264] Fixer des pénalités pour les transports à vide
- [265] Imposer la norme de 120 g CO₂/km pour les véhicules le plus tôt possible
- [266] Appliquer une baisse généralisée des vitesses sur les routes
- [267] Établir un moratoire sur la construction d'autoroutes
- [268] Obliger les flottes captives de toutes les collectivités publiques et de l'État à respecter la norme de 120 gr CO₂/km
- [269] Expérimenter le péage urbain à condition de mettre à disposition les parkings gratuits à l'entrée des villes et des moyens de transports collectifs ou partagés en quantité adaptée

Finance

- [270] Favoriser le développement de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) jusqu'à ce qu'il soit pris en compte systématiquement dans la gestion des fonds et les décisions de votes des Assemblées Générales

Fiscalité

- [271] Créer un fonds alimenté par une taxe « carbone » pour financer par des prêts à taux zéro l'efficacité énergétique dans les bâtiments anciens
- [272] La création d'un livret d'épargne vert défiscalisé qui dépasse le cadre du Codevi
- [273] Développer des mesures de défiscalisation, notamment dans le domaine de l'habitat

Réglementation

- [274] Imposer la prise en compte des risques environnementaux dans les risques opérationnels (type Bâle II) des établissements financiers
- [275] Améliorer la gestion des risques environnementaux
- [276] Renforcer la Loi NRE
- [277] Demander une notation extra-financière d'une entreprise, de la même manière qu'une notation financière (type S&P) est nécessaire, pour tout recours à l'épargne publique
- [278] Rendre obligatoire les Principes Equateur pour les banques
- [279] Inscire de manière réglementaire la notion de responsabilité élargie du banquier ou de l'assureur
- [280] Assurer l'émergence et le développement de la « Finance Carbone »

Fonds Publics

- [281] Développer des fonds de garantie
- [282] Développer des fonds d'amorçage

Engagements, formation et information

- [283] Engager les professions financières à appliquer à leur propre patrimoine mobilier et immobilier les éco-technologies
- [284] Pour le financement des travaux d'efficacité énergétique dans les bâtiments ou d'installation d'énergies renouvelables, proposer des prêts dont les remboursements sont ajustés sur les économies d'énergie réalisées par le client
- [285] Dans le cas de financement immobilier dans le neuf, ne pas prendre en compte dans l'endettement global du client le surcoût dû la haute qualité environnementale
- [286] Organiser et favoriser pour les salariés partant en retraites l'implication dans des initiatives ou des projets locaux sur l'environnement ou le social (micro-crédit, business angels, formation, etc.)
- [287] Engager les professions financières à développer un système de micro-assurances

Territoire

- [288] Systématiser les réseaux de chaleur sur toutes les communes
- [289] Obligation d'établir des bilans énergétiques et d'émission de GES locaux avec déclinaison locale d'un scénario de sobriété prospectif
- [290] Permettre un soutien à la mise en place de services « études et gestion des énergies » dans les collectivités pour le suivi des consommations énergétiques des bâtiments publics
- [291] Etablir un rapport annuel énergies et GES de la collectivité
- [292] Permettre une aide à la création d'agences locales de l'énergie au niveau intercommunal et regrouper les acteurs locaux de l'énergie : communes et intercommunalités, distributeurs, usagers, associations, etc.
- [293] Obligation d'une étude comparative énergétique « choix d'énergie » lors de l'instruction de la participation d'une collectivité pour tout projet de construction ou d'infrastructure
- [294] Faire évoluer les flottes publiques de véhicules

- [295] Effectuer des bilans carbone avant tout investissement

Climat

- [296] Mise en place de la carte carbone individuelle pour 5 ans à titre informatif et à 10 ans pour permettre son utilisation économique – Puis, doter chaque citoyen d'une carte carbone annuelle
- [297] Favoriser les modes de transport durables
- [298] Favoriser le transport combiné rail-route et les voies de navigation
- [299] Envisager le bridage des moteurs à la vitesse maximale autorisée
- [300] Généraliser l'utilisation des taxes assises sur des critères environnementaux et les fixer à un montant incitatif à l'achat du véhicule en fonction de la norme EURO
- [301] Augmenter les incitations pour favoriser le renouvellement du parc automobile en faveur des véhicules peu émetteurs en intégrant notamment le coût environnemental du carbone dans la fiscalité des carburants par une éco-taxe
- [302] Arrêter de subventionner les émissions de GES que représentent les réductions de taxe accordées aux transporteurs routiers
- [303] Appliquer le principe pollueur-payeur au transport aérien
- [304] Améliorer la performance énergétique des bâtiments
- [305] Vulgariser l'indicateur CO₂